

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE :

M. 14

**Compte administratif
voté par fonction (3)**

BUDGET : (4)

ANNEE

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, EPCI, syndicat mixte...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Le choix du vote par fonction n'est ouvert qu'aux communes de 10 000 habitants et plus, groupements intercommunaux comprenant au moins une telle commune et à leurs établissements publics autres que les centres communaux et intercommunaux d'action sociale et les caisses des écoles (art. 2312-3 ; L. 5211-36 et R. 5211-14 du CGCT).

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Exécution du budget de l'exercice - Résultats et restes à réaliser
- C - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- A1.1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
- A1.2 - Vue d'ensemble - Sections
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- B1 - Balance générale du budget - Fonctionnement
- B2 - Balance générale du budget - Investissement

III - Vote du budget

- A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- A0 à A9 - Section de fonctionnement - Chapitres fonctionnels - Détail articles
- A10 - Section de fonctionnement - Opérations non ventilées - Vue d'ensemble et détail articles
- B - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- B0 à B9 - Section d'investissement - Chapitres fonctionnels - Détail articles
- B10 - Section d'investissement - Opérations non ventilées - Vue d'ensemble et détail articles

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par nature
- A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
- A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
- A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
- A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (1)
- A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (1)
- A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)
- A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
- A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées
- A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties
- A10.3 - Opérations liées aux cessions
- A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
- A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
- A11 - Etat des travaux en régie
- A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CA 2020
-------------------	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE	B

	RESULTAT DE L'EXERCICE		
	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat / solde (1)
TOTAL DU BUDGET			
Fonctionnement			
Investissement			
002 Résultat reporté N-1			
001 Solde d'investissement N-1			

TOTAL PAR SECTION	Mandats émis	Titres émis	Résultat / solde (A) (1)
Fonctionnement			(2)
Investissement			(3)

- (1) Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde=Recettes-Dépenses).
(2) Résultat à affecter, si excédentaire ou à reporter en D002 si déficitaire.
(3) A reporter ligne 001.

RESTES A REALISER - DEPENSES

Chap. / Article	Libellé (4)	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
920	Services généraux admin. publiqu. Locale			
	[...]			
921	Sécurité et salubrité publiques			
	[...]			
922	Enseignement - Formation			
	[...]			
923	Culture			
	[...]			
924	Sport et jeunesse			
	[...]			
925	Interventions sociales et santé			
	[...]			
926	Famille			
	[...]			
927	Logement			
	[...]			
928	Aménagt., services urbains, environnemt			
	[...]			
929	Action économique			
	[...]			
931	Opérations financières			
	[...]			
932	Dotations & participations non affectées			
	[...]			
933	Impôts et taxes non affectées			
	[...]			
934	Transferts entre sections			
	[...]			
935	Opérat° ordre intérieur de la section			
	[...]			
936	Frais de fonctioint des groupes d'élus			

Chap. / Article	Libellé (4)	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	[...]			
938	Dépenses imprévues			
939	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
002	Résultat de fonctionnement reporté			
TOTAL				(I)

Chap. / Article	Libellé (4)	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT				
900	Services généraux administrat° publiques			
	[...]			
901	Sécurité et salubrité publiques			
	[...]			
902	Enseignement - Formation			
	[...]			
903	Culture			
	[...]			
904	Sport et jeunesse			
	[...]			
905	Interventions sociales et santé			
	[...]			
906	Famille			
	[...]			
907	Logement			
	[...]			
908	Aménagt et services urbains, environnemt			
	[...]			
909	Action économique			
	[...]			
	[...]			
910	<i>Opérations patrimoniales</i>			
	[...]			
	[...]			
911	Dettes et autres opérations financières			
	[...]			
912	Dotat°, subv., participat° non affectées			
	[...]			
913	Taxes non affectées.			
	[...]			
914	<i>Transferts entre sections</i>			
	[...]			
	[...]			
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement			
	[...]			
916	Opérat° invest. voirie communale			
	[...]			
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)			
	[...]			
918	Dépenses imprévues			
001	Solde exécution invest. reporté			

Chap. / Article	Libellé (4)	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
	SECTION D'INVESTISSEMENT			
	TOTAL			(II)

(4) Numéro du chapitre ou de l'article. Ouvrir autant de lignes chapitre ou article que nécessaire, suivant le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE	B

RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE=(A)+(B) Excédent si positif Déficit si négatif
Dépenses	Recettes	Solde (B) (1)	
I+II	III+IV		
I (2)	III (2)		
II (2)	IV (2)		

(1) Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

(2) A reporter au budget supplémentaire N+1

RESTES A REALISER - RECETTES

Chap. / Article	Libellé (3)	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
920	Services généraux admin. publiqu. Locale			
	[...]			
921	Sécurité et salubrité publiques			
	[...]			
922	Enseignement - Formation			
	[...]			
923	Culture			
	[...]			
924	Sport et jeunesse			
	[...]			
925	Interventions sociales et santé			
	[...]			
926	Famille			
	[...]			
927	Logement			
	[...]			
928	Aménagt., services urbains, environnemt			
	[...]			
929	Action économique			
	[...]			
931	Opérations financières			
	[...]			
932	Dotations & participations non affectées			
	[...]			
933	Impôts et taxes non affectées			
	[...]			
934	Transferts entre sections			
	[...]			
935	Opérat° ordre intérieur de la section			
	[...]			
002	Résultat de fonctionnement reporté			
TOTAL				(III)

Chap. / Article	Libellé (3)	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT				
900	Services généraux administrat° publiques			
	[...]			
901	Sécurité et salubrité publiques			
	[...]			
902	Enseignement - Formation			
	[...]			
903	Culture			
	[...]			
904	Sport et jeunesse			
	[...]			
905	Interventions sociales et santé			
	[...]			
906	Famille			
	[...]			
907	Logement			
	[...]			
908	Aménagt et services urbains, environnem			
	[...]			
909	Action économique			
	[...]			
910	Opérations patrimoniales			
	[...]			
	[...]			
911	Dettes et autres opérations financières			
	[...]			
912	Dotat°, subv., participat° non affectées			
	[...]			
913	Taxes non affectées.			
	[...]			
914	Transferts entre sections			
	[...]			
	[...]			
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement			
	[...]			
916	Opérat° invest. voirie communale			
	[...]			
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)			
	[...]			
919	Virement de la section de fonctionnem			
95	Produits des cessions d'immobilisations			
001	Solde exécution invest. reporté			
TOTAL				(IV)

(3) Numéro du chapitre ou de l'article. Ouvrir autant de lignes chapitre ou article que nécessaire, suivant le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	C

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par fonction :

- au niveau (2) pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) pour la section d'investissement.
 - (3) les chapitres « opérations d'équipement ».
 - (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1.1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	G
	Section d'investissement	B	H

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)

		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	= G+H+I+J

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	= G+I+K
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	= G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
920	Services généraux admin. publiq. Locale		
	[...]		
921	Sécurité et salubrité publiques		
	[...]		
922	Enseignement - Formation		
	[...]		
923	Culture		
	[...]		
924	Sport et jeunesse		
	[...]		
925	Interventions sociales et santé		
	[...]		
926	Famille		
	[...]		
927	Logement		
	[...]		
928	Aménagt., services urbains, environnemt		
	[...]		
929	Action économique		
	[...]		
931	Opérations financières		

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	[...]		
933	Impôts et taxes non affectées		
	[...]		
936	Frais de fonction des groupes d'élus		
	[...]		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
900	Services généraux administrat° publiques		
	[...]		
901	Sécurité et salubrité publiques		
	[...]		
902	Enseignement - Formation		
	[...]		
903	Culture		
	[...]		
904	Sport et jeunesse		
	[...]		
905	Interventions sociales et santé		
	[...]		
906	Famille		
	[...]		
907	Logement		
	[...]		
908	Aménagt et services urbains, environnemt		
	[...]		
909	Action économique		
	[...]		
	[...]		
911	Dettes et autres opérations financières		
	[...]		
912	Dotat°, subv., participat° non affectées		
	[...]		
913	Taxes non affectées.		
	[...]		
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement		
	[...]		
916	Opérat° invest. voirie communale		
	[...]		
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)		
	[...]		
95	Produits des cessions d'immobilisations		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE – FONCTIONS	A1.2

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	REALISATIONS (mandats et titres émis)	RESTES A REALISER	NON VENTILE	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES
INVESTISSEMENT						
DEPENSES (a)						
90 Opérations d'équipement						
91 Opérations non ventilées (910 à 914)						
915/916/917 OP. P/C/ DE TIERS						
918 Dépenses imprévues						
RECETTES (c)						
90 Opérations d'équipement						
91 Opérations non ventilées (910 à 914)						
915/916/917 OP. P/C/ DE TIERS						
919 Virement de la section de fonctionnemt						
95 Produits des cessions d'immobilisations						

FONCTIONNEMENT	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	REALISATIONS (mandats et titres émis)	RESTES A REALISER	NON VENTILE	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES
DEPENSES (b)						
92 Services individualisés						
93 Services communs non ventilés (931 à 935)						
936 Frais de fonctiont des groupes d'élus						
938 Dépenses imprévues						
939 Virement à la section d'investissement						
RECETTES(d)						
92 Services individualisés						
93 Services communs non ventilés						

	RESULTAT DU BUDGET DE L'EXERCICE (y compris affectation 1068) Déficit si négatif	REPORT DE L'EXERCICE PRECEDENT

SECTION	Excédent si positif	Report Déficit si négatif Excédent si positif	Affectation 1068 (pour information)
INVESTISSEMENT (c-a)			
FONCTIONNEMENT (d-b)			
TOTAL			

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

OPERATIONS REELLES (exercice + restes à réaliser) (1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
CHAPITRES	MONTANT	CHAPITRES	MONTANT
920 à 929 Charges ventilées		920 à 929 – Produits ventilés	
931 Opérations financières(charges)		931 Opérations financières (produits)	
932 Dotations & participations non affectées		932 Dotations & participations non affectées	
933 Impôts et taxes non affectées		933 Impôts et taxes non affectées	
936 Frais de fonction des groupes d'élus			
TOTAL DEPENSES REELLES	I	TOTAL RECETTES REELLES	II
SOLDE DES OPERATIONS REELLES (= II – I) :			
Excédent si positif			
Déficit si négatif			

(1) Y compris les opérations mixtes (rattachements de fin d'exercice, variation des stocks).

OPERATIONS D'ORDRE

OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
935 Opérat° ordre intérieur de la section		935 Opérat° ordre intérieur de la section	
OPERATION D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
934 Transferts entre sections		934 Transferts entre sections	
TOTAL	III	TOTAL	IV
AUTOFINANCEMENT DEGAGE (= III – IV) :			

TOTAL OPERATIONS DE L'EXERCICE

DEPENSES :	RECETTES :
-------------------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

002 Résultat de fonctionnement reporté		002 Résultat de fonctionnement reporté	
TOTAL		TOTAL	

TOTAL CUMULE DE LA SECTION

DEPENSES	RECETTES
RESULTAT GLOBAL :	
Excédent si positif	
Déficit si négatif	

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

OPERATIONS REELLES (exercice + restes à réaliser) (1)

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT	CHAPITRES	MONTANT
900 à 909 Dépenses ventilées		900 à 909 Recettes ventilées	
911 Dettes et autres opérations financières		911 Dettes et autres opérations financières	
912 Dotat°, subv., participat° non affectées		912 Dotat°, subv., participat° non affectées	
913 Taxes non affectées.		913 Taxes non affectées.	
915 Op. d'invest. / ets d'enseignement		915 Op. d'invest. / ets d'enseignement	
916 Opérat° invest. voirie communale		916 Opérat° invest. voirie communale	
917 Opérat° sous mandat (dont trav d'office)		917 Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	
		95 Produits des cessions d'immobilisations	
TOTAL	V	TOTAL	VI
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (VI – V) :			

(1) Y compris les opérations mixtes (rattachements de fin d'exercice, variation des stocks)

OPERATIONS D'ORDRE

OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
<i>910 Opérations patrimoniales</i>	<i>VII</i>	<i>910 Opérations patrimoniales</i>	<i>VIII</i>
OPERATION D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
<i>914 Transferts entre sections</i>		<i>914 Transferts entre sections</i>	
TOTAL	IX	TOTAL	X
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE (X - IX) :			

TOTAL OPERATIONS DE L'EXERCICE

DEPENSES :	RECETTES :
-------------------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde exécution invest. reporté		1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	
TOTAL	XI	TOTAL	XII

TOTAL DE LA SECTION

DEPENSES : XIII = V+VII+IX+XI	RECETTES : XIV = VIII+X+XII
SOLDE D'EXECUTION :	

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel, frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dot. aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
Dépenses de fonctionnement – Total				
Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits services, domaine et ventes div			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprise sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement – Total				
Pour information				
R 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	B2

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)		
	Total des opérations d'équipement			
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>			
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)		
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>			
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>			
3...	Stocks (3)			
Dépenses d'investissement – Total				
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

	Dépenses totales	Déficit ou solde N-1	TOTAL SECTION
Fonctionnement <i>(voir page précédente)</i>	A1	D002	
Investissement	B1	D001	

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)		
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation	(9)		
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>			
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement – Total				
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

	Recettes totales	Excédent ou solde N-1	Affectation (N-1)	TOTAL SECTION
Fonctionnement (voir page précédente)	A2	R002		
Investissement	B2	R001	R1068	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre (1)	LIBELLE	CREDITS OUVERTS (2)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (6)
			Mandats émis (3)	Charges rattachées (4)	Restes à réaliser (5)	
920	Services généraux admin. publiq. Locale					
921	Sécurité et salubrité publiques					
922	Enseignement - Formation					
923	Culture					
924	Sport et jeunesse					
925	Interventions sociales et santé					
926	Famille					
927	Logement					
928	Aménagt., services urbains, environnemt					
929	Action économique					
931	Opérations financières					
932	Dotations & participations non affectées					
933	Impôts et taxes non affectées					
934	Transferts entre sections					
935	Opérat° ordre intérieur de la section					
936	Frais de fonction des groupes d'élus					
938	Dépenses imprévues					
939	Virement à la section d'investissement (7)					
002	Résultat de fonctionnement reporté (8)					
	TOTAL DE LA SECTION					

(1) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(3) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(4) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(5) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(6) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4).

(7) Equivalent au chapitre 919, virement de la section de fonctionnement en section d'investissement

(8) La ligne budgétaire 002 ne fait pas l'objet d'émission de mandats ou de titres ; les prévisions (inscriptions budgétaires) sont égales aux réalisations (déficit ou excédent constaté au compte administratif).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre (1)	LIBELLE	CREDITS OUVERTS (2)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (6)
			Titres émis (3)	Produits rattachés (4)	Restes à réaliser (5)	
920	Services généraux admin. publiq. Locale					
921	Sécurité et salubrité publiques					
922	Enseignement - Formation					
923	Culture					
924	Sport et jeunesse					
925	Interventions sociales et santé					
926	Famille					
927	Logement					
928	Aménagt., services urbains, environnemt					
929	Action économique					
931	Opérations financières					
932	Dotations & participations non affectées					
933	Impôts et taxes non affectées					
934	Transferts entre sections					
935	Opérat° ordre intérieur de la section					
002	Résultat de fonctionnement reporté (7)					
	TOTAL DE LA SECTION					

(1) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(3) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(4) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(5) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(6) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4).

(7) La ligne budgétaire 002 ne fait pas l'objet d'émission de mandats ou de titres ; les prévisions (inscriptions budgétaires) sont égales aux réalisations (déficit ou excédent constaté au compte administratif).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A0

DETAIL DU CHAPITRE 920 : Services généraux des administrations publiques locales

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (5)
			Réalisations (2)	Rattachements (3)	Restes à réaliser (4)	
	DEPENSES DE L'EXERCICE					
920-2	<u>Administration générale</u> [...]					
920-3	<u>Justice</u>					
920-4	<u>Coopérat° décentralisée, act° européenne</u> [...]					
	RECETTES DE L'EXERCICE					
920-2	<u>Administration générale</u> [...]					
920-3	<u>Justice</u>					
920-4	<u>Coopérat° décentralisée, act° européenne</u> [...]					

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(5) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4)

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A1

DETAIL DU CHAPITRE 921 : Sécurité et salubrité publiques

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (5)
			Réalisations (2)	Rattachements (3)	Restes à réaliser (4)	
	DEPENSES DE L'EXERCICE					
921-1	Sécurité intérieure [...]					
921-2	Hygiène et salubrité publique					
	RECETTES DE L'EXERCICE					
921-1	Sécurité intérieure [...]					
921-2	Hygiène et salubrité publique					

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(5) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4)

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A2

DETAIL DU CHAPITRE 922 : Enseignement - Formation

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (5)
			Réalisations (2)	Rattachements (3)	Restes à réaliser (4)	
	DEPENSES DE L'EXERCICE					
922-0	<u>Services communs</u>					
922-1	<u>Enseignement du premier degré</u> [...]					
922-2	<u>Enseignement du deuxième degré</u>					
922-3	<u>Enseignement supérieur</u>					
922-4	<u>Formation continue</u>					
922-5	<u>Services annexes de l'enseignement</u> [...]					
	RECETTES DE L'EXERCICE					
922-0	<u>Services communs</u>					
922-1	<u>Enseignement du premier degré</u> [...]					
922-2	<u>Enseignement du deuxième degré</u>					
922-3	<u>Enseignement supérieur</u>					
922-4	<u>Formation continue</u>					
922-5	<u>Services annexes de l'enseignement</u> [...]					

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(5) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4)

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A3

DETAIL DU CHAPITRE 923 : Culture

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (5)
			Réalisations (2)	Rattachements (3)	Restes à réaliser (4)	
	DEPENSES DE L'EXERCICE					
923-0	<u>Services communs</u>					
923-1	<u>Expression artistique</u> [...]					
923-2	<u>Conservation & diffusion des patrimoines</u> [...]					
923-3	<u>Action culturelle</u>					
	RECETTES DE L'EXERCICE					
923-0	<u>Services communs</u>					
923-1	<u>Expression artistique</u> [...]					
923-2	<u>Conservation & diffusion des patrimoines</u> [...]					
923-3	<u>Action culturelle</u>					

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(5) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4)

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A4

DETAIL DU CHAPITRE 924 : Sport et jeunesse

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (5)
			Réalisations (2)	Rattachements (3)	Restes à réaliser (4)	
	DEPENSES DE L'EXERCICE					
924-0	<u>Services communs</u>					
924-1	<u>Sports</u>					
	[...]					
924-2	<u>Jeunesse</u>					
	[...]					
	RECETTES DE L'EXERCICE					
924-0	<u>Services communs</u>					
924-1	<u>Sports</u>					
	[...]					
924-2	<u>Jeunesse</u>					
	[...]					

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(5) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4)

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A5

DETAIL DU CHAPITRE 925 : Interventions sociales et santé

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (5)
			Réalisations (2)	Rattachements (3)	Restes à réaliser (4)	
	DEPENSES DE L'EXERCICE					
925-1	Santé [...]					
925-2	Interventions sociales [...]					
	RECETTES DE L'EXERCICE					
925-1	Santé [...]					
925-2	Interventions sociales [...]					

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(5) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4)

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A6

DETAIL DU CHAPITRE 926 : Famille

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (5)
			Réalisations (2)	Rattachements (3)	Restes à réaliser (4)	
	DEPENSES DE L'EXERCICE					
926-0	<u>Services communs</u>					
926-1	<u>Services en faveur des personnes âgées</u>					
926-2	<u>Actions en faveur de la maternité</u>					
926-3	<u>Aides à la famille</u>					
926-4	<u>Crèches et garderies</u>					
	RECETTES DE L'EXERCICE					
926-0	<u>Services communs</u>					
926-1	<u>Services en faveur des personnes âgées</u>					
926-2	<u>Actions en faveur de la maternité</u>					
926-3	<u>Aides à la famille</u>					
926-4	<u>Crèches et garderies</u>					

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(5) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4)

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A7

DETAIL DU CHAPITRE 927 : Logement

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (5)
			Réalisations (2)	Rattachements (3)	Restes à réaliser (4)	
	DEPENSES DE L'EXERCICE					
927-0	<u>Services communs</u>					
927-1	<u>Parc privé de la ville</u>					
927-2	<u>Aide au secteur locatif</u>					
927-3	<u>Aides à l'accession à la propriété</u>					
	RECETTES DE L'EXERCICE					
927-0	<u>Services communs</u>					
927-1	<u>Parc privé de la ville</u>					
927-2	<u>Aide au secteur locatif</u>					
927-3	<u>Aides à l'accession à la propriété</u>					

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(5) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4)

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A8

DETAIL DU CHAPITRE 928 : Aménagement et services urbains, environnement

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (5)
			Réalisations (2)	Rattachements (3)	Restes à réaliser (4)	
	DEPENSES DE L'EXERCICE					
928-1	<u>Services urbains</u> [...]					
928-2	<u>Aménagement urbain</u> [...]					
928-3	<u>Environnement</u> [...]					
	RECETTES DE L'EXERCICE					
928-1	<u>Services urbains</u> [...]					
928-2	<u>Aménagement urbain</u> [...]					
928-3	<u>Environnement</u> [...]					

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(5) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4)

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A9

DETAIL DU CHAPITRE 929 : Action économique

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (5)
			Réalisations (2)	Rattachements (3)	Restes à réaliser (4)	
	DEPENSES DE L'EXERCICE					
929-0	<u>Interventions économiques</u>					
929-1	<u>Foires et marchés</u>					
929-2	<u>Aides à l'agriculture et aux industries</u>					
929-3	<u>Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP</u>					
929-4	<u>Aides commerce, services marchands</u>					
929-5	<u>Aides au tourisme</u>					
929-6	<u>Aides aux services publics</u>					
	RECETTES DE L'EXERCICE					
929-0	<u>Interventions économiques</u>					
929-1	<u>Foires et marchés</u>					
929-2	<u>Aides à l'agriculture et aux industries</u>					
929-3	<u>Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP</u>					
929-4	<u>Aides commerce, services marchands</u>					
929-5	<u>Aides au tourisme</u>					
929-6	<u>Aides aux services publics</u>					

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(5) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4)

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A10

93 – Services communs non ventilés

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (5)
			Réalisations (2)	Rattachements (3)	Restes à réaliser (4)	
	DEPENSES DE L'EXERCICE					
931	Opérations financières					
932	Dotations & participations non affectées					
933	Impôts et taxes non affectées					
934	<i>Transferts entre sections (6)</i>					
935	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>					
936	Frais de fonction des groupes d'élus					
938	Dépenses imprévues					
939	<i>Virement à la section d'investissement</i>					
	RECETTES DE L'EXERCICE					
931	Opérations financières					
932	Dotations & participations non affectées					
933	Impôts et taxes non affectées					
934	<i>Transferts entre sections (6)</i>					
935	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>					

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(5) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4).

(6) A l'exclusion du virement à la section d'investissement.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-1

CHAPITRE 931 – Opérations financières

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (5)
			Réalisations (2)	Rattachements (3)	Restes à réaliser (4)	
	DEPENSES DE L'EXERCICE					
	[...]					
	RECETTES DE L'EXERCICE					
	[...]					

Détail du calcul des ICNE

Pour information (6) :	66112	7622
Montant des ICNE de l'exercice		
Montant des ICNE de l'exercice N-1		
= Différence ICNE N – ICNE N-1		

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(5) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4).

6) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif (idem pour le compte 7622).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-2

CHAPITRE 932 – Dotations et participations non affectées

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (5)
			Réalisations (2)	Rattachements (3)	Restes à réaliser (4)	
	DEPENSES DE L'EXERCICE (6)					
	[...]					
	RECETTES DE L'EXERCICE (6)					
	[...]					

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(5) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4).

(6) Les comptes 6815 et 7815 peuvent figurer dans le détail du chapitre 932 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-3

CHAPITRE 933 – Impôts et taxes non affectées

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (5)
			Réalisations (2)	Rattachements (3)	Restes à réaliser (4)	
	DEPENSES DE L'EXERCICE					
	[...]					
	RECETTES DE L'EXERCICE					
	[...]					

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(5) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-4

CHAPITRE 934 – Transferts entre sections(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	CREDITS A ANNULER (3)
	DEPENSES DE L'EXERCICE – Autofinancement (4) (6)			
	[...]			
	RECETTES DE L'EXERCICE (5) (6)			
	[...]			

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(5) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4).

(6) Les comptes 6815 et 7815 peuvent figurer dans le détail du chapitre 934 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-5

CHAPITRE 935 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	CREDITS A ANNULER (3)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (4)			
	[...]			
	RECETTES DE L'EXERCICE (5)			
	[...]			

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis. En recettes : titres émis.

(3) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés (col.2).

(4) Egales aux recettes du chapitre 935.

(5) Egales aux dépenses du chapitre 935.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-6

CHAPITRE 936 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus
CHAPITRE 938 – Dépenses imprévues
CHAPITRE 939 – Virement à la section d'investissement

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)			CREDITS A ANNULER (5)
			Réalisations (2)	Rattachements (3)	Restes à réaliser (4)	
	CHAPITRE 936 – Frais de fonction des groupes d'élus (Uniquement en DEPENSES pour les communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de 100 000 habitants et plus)					
	[...]					
	CHAPITRE 938 – Dépenses imprévues					
	CHAPITRE 939 – Virement à la section d'investissement					

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) Hors rattachements. En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Dépenses engagées justifiées n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre et recettes justifiées non rattachées.

(5) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3 + col.4).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	RESTES A REALISER (3)	CREDITS A ANNULER (4)
DEPENSES TOTALES					
900	Services généraux administrat° publiques				
901	Sécurité et salubrité publiques				
902	Enseignement - Formation				
903	Culture				
904	Sport et jeunesse				
905	Interventions sociales et santé				
906	Famille				
907	Logement				
908	Aménagt et services urbains, environnemt				
909	Action économique				
911	Dettes et autres opérations financières				
912	Dotat°, subv., participat° non affectées				
913	Taxes non affectées.				
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement				
916	Opérat° invest. voirie communale				
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)				
918	Dépenses imprévues				
910	Opérations patrimoniales				
914	Transferts entre sections				

(1) Cumul budget primitif et décisions modificatives.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3).

RESULTAT N-1 REPORTE 001	
CUMUL	

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	RESTES A REALISER (3)	CREDITS A ANNULER (4)
	DEPENSES TOTALES				
900	Services généraux administrat° publiques				
901	Sécurité et salubrité publiques				
902	Enseignement - Formation				
903	Culture				
904	Sport et jeunesse				
905	Interventions sociales et santé				
906	Famille				
907	Logement				
908	Aménagt et services urbains, environnemt				
909	Action économique				
911	Dettes et autres opérations financières				
912	Dotat°, subv., participat° non affectées				
913	Taxes non affectées.				
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement				
916	Opérat° invest. voirie communale				
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)				
910	<i>Opérations patrimoniales</i>				
914	<i>Transferts entre sections</i>				
919	<i>Virement de la section de fonctionnemt</i>				
95	Produits des cessions d'immobilisations				

(1) Cumul budget primitif et décisions modificatives.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses ayant donné lieu à service fait mais dont les pièces justificatives n'ont pas été émises ou reçues à la fin de la journée complémentaire. Recettes afférentes à l'exercice pour lesquelles le titre n'a pas été émis.

(4) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3).

RESULTAT N-1 REPORTE	
001	
CUMUL	

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B0

DETAIL DU CHAPITRE 900 : Services généraux des administrations publiques locales

Articles	LIBELLES	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	RESTES A REALISER (3)	CREDITS A ANNULER (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE				
900-2	<u>Administration générale</u> [...]				
900-3	<u>Justice</u>				
900-4	<u>Coopérat° décentralisée, act° européenne</u> [...] [...] <u>Opération n°</u>				
	RECETTES DE L'EXERCICE				
900-2	<u>Administration générale</u> [...]				
900-3	<u>Justice</u>				
900-4	<u>Coopérat° décentralisée, act° européenne</u> [...]				

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses engagées non mandatées .Recettes restant à émettre sur titre justificatif (art.R. 241-13 du code des communes).

(4) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B1

DETAIL DU CHAPITRE 901 : Sécurité et salubrité publiques

Articles	LIBELLES	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	RESTES A REALISER (3)	CREDITS A ANNULER (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE				
901-1	<u>Sécurité intérieure</u> [...]				
901-2	<u>Hygiène et salubrité publique</u> [...] <u>Opération n°</u>				
	RECETTES DE L'EXERCICE				
901-1	<u>Sécurité intérieure</u> [...]				
901-2	<u>Hygiène et salubrité publique</u>				

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses engagées non mandatées .Recettes restant à émettre sur titre justificatif (art.R. 241-13 du code des communes).

(4) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B2

DETAIL DU CHAPITRE 902 : Enseignement - Formation

Articles	LIBELLES	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	RESTES A REALISER (3)	CREDITS A ANNULER (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE				
902-0	<u>Services communs</u>				
902-1	<u>Enseignement du premier degré</u> [...]				
902-2	<u>Enseignement du deuxième degré</u>				
902-3	<u>Enseignement supérieur</u>				
902-4	<u>Formation continue</u>				
902-5	<u>Services annexes de l'enseignement</u> [...] [...] <u>Opération n°</u>				
	RECETTES DE L'EXERCICE				
902-0	<u>Services communs</u>				
902-1	<u>Enseignement du premier degré</u> [...]				
902-2	<u>Enseignement du deuxième degré</u>				
902-3	<u>Enseignement supérieur</u>				
902-4	<u>Formation continue</u>				
902-5	<u>Services annexes de l'enseignement</u> [...]				

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses engagées non mandatées .Recettes restant à émettre sur titre justificatif (art.R. 241-13 du code des communes).

(4) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B3

DETAIL DU CHAPITRE 903 : Culture

Articles	LIBELLES	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	RESTES A REALISER (3)	CREDITS A ANNULER (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE				
903-0	<u>Services communs</u>				
903-1	<u>Expression artistique</u> [...]				
903-2	<u>Conservat° et diffusion des patrimoines</u> [...]				
903-3	<u>Action culturelle</u> [...] <u>Opération n°</u>				
	RECETTES DE L'EXERCICE				
903-0	<u>Services communs</u>				
903-1	<u>Expression artistique</u> [...]				
903-2	<u>Conservat° et diffusion des patrimoines</u> [...]				
903-3	<u>Action culturelle</u>				

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses engagées non mandatées .Recettes restant à émettre sur titre justificatif (art.R. 241-13 du code des communes).

(4) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	B4

DETAIL DU CHAPITRE 904 : Sport et jeunesse

Articles	LIBELLES	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	RESTES A REALISER (3)	CREDITS A ANNULER (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE				
904-0	<u>Services communs</u>				
904-1	<u>Sports</u>				
	[...]				
904-2	<u>Jeunesse</u>				
	[...]				
	[...]Opération n°				
	RECETTES DE L'EXERCICE				
904-0	<u>Services communs</u>				
904-1	<u>Sports</u>				
	[...]				
904-2	<u>Jeunesse</u>				
	[...]				

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses engagées non mandatées .Recettes restant à émettre sur titre justificatif (art.R. 241-13 du code des communes).

(4) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) – crédits employés ou à employer (col.2 + col.3).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B5

DETAIL DU CHAPITRE 905 : Interventions sociales et santé

Articles	LIBELLES	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	RESTES A REALISER (3)	CREDITS A ANNULER (4)
DEPENSES DE L'EXERCICE					
905-1	<u>Santé</u> [...]				
905-2	<u>Interventions sociales</u> [...] [...]Opération n°				
RECETTES DE L'EXERCICE					
905-1	<u>Santé</u> [...]				
905-2	<u>Interventions sociales</u> [...]				

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses engagées non mandatées .Recettes restant à émettre sur titre justificatif (art.R. 241-13 du code des communes).

(4) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B6

DETAIL DU CHAPITRE 906 : Famille

Articles	LIBELLES	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	RESTES A REALISER (3)	CREDITS A ANNULER (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE				
906-0	<u>Services communs</u>				
906-1	<u>Services en faveur des personnes âgées</u>				
906-2	<u>Actions en faveur de la maternité</u>				
906-3	<u>Aides à la famille</u>				
906-4	<u>Crèches et garderies</u>				
	<u>[...]Opération n°</u>				
	RECETTES DE L'EXERCICE				
906-0	<u>Services communs</u>				
906-1	<u>Services en faveur des personnes âgées</u>				
906-2	<u>Actions en faveur de la maternité</u>				
906-3	<u>Aides à la famille</u>				
906-4	<u>Crèches et garderies</u>				

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses engagées non mandatées .Recettes restant à émettre sur titre justificatif (art.R. 241-13 du code des communes).

(4) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B7

DETAIL DU CHAPITRE 907 : Logement

Articles	LIBELLES	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	RESTES A REALISER (3)	CREDITS A ANNULER (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE				
907-0	<u>Services communs</u>				
907-1	<u>Parc privé de la ville</u>				
907-2	<u>Aide au secteur locatif</u>				
907-3	<u>Aides à l'accession à la propriété</u> <u>[...]Opération n°</u>				
	RECETTES DE L'EXERCICE				
907-0	<u>Services communs</u>				
907-1	<u>Parc privé de la ville</u>				
907-2	<u>Aide au secteur locatif</u>				
907-3	<u>Aides à l'accession à la propriété</u>				

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses engagées non mandatées .Recettes restant à émettre sur titre justificatif (art.R. 241-13 du code des communes).

(4) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B8

DETAIL DU CHAPITRE 908 : Aménagement et services urbains, environnement

Articles	LIBELLES	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	RESTES A REALISER (3)	CREDITS A ANNULER (4)
DEPENSES DE L'EXERCICE					
908-1	<u>Services urbains</u> [...]				
908-2	<u>Aménagement urbain</u> [...]				
908-3	<u>Environnement</u> [...] [...]Opération n°				
RECETTES DE L'EXERCICE					
908-1	<u>Services urbains</u> [...]				
908-2	<u>Aménagement urbain</u> [...]				
908-3	<u>Environnement</u> [...]				

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses engagées non mandatées .Recettes restant à émettre sur titre justificatif (art.R. 241-13 du code des communes).

(4) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B9

DETAIL DU CHAPITRE 909 : Action économique

Articles	LIBELLES	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	RESTES A REALISER (3)	CREDITS A ANNULER (4)
DEPENSES DE L'EXERCICE					
909-0	<u>Interventions économiques</u>				
909-1	<u>Foires et marchés</u>				
909-2	<u>Aides à l'agriculture et aux industries</u>				
909-3	<u>Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP</u>				
909-4	<u>Aides commerce, services marchands</u>				
909-5	<u>Aides au tourisme</u>				
909-6	<u>Aides aux services publics</u>				
	<u>[...]Opération n°</u>				
RECETTES DE L'EXERCICE					
909-0	<u>Interventions économiques</u>				
909-1	<u>Foires et marchés</u>				
909-2	<u>Aides à l'agriculture et aux industries</u>				
909-3	<u>Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP</u>				
909-4	<u>Aides commerce, services marchands</u>				
909-5	<u>Aides au tourisme</u>				
909-6	<u>Aides aux services publics</u>				

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses engagées non mandatées .Recettes restant à émettre sur titre justificatif (art.R. 241-13 du code des communes).

(4) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10

91 et 95 – Opérations non ventilées

Article	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)
DEPENSES DE L'EXERCICE			
910	<i>Opérations patrimoniales</i>		
911	Dettes et autres opérations financières		
912	Dotat°, subv., participat° non affectées		
913	Taxes non affectées.		
914	<i>Transferts entre sections</i>		
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement		
916	Opérat° invest. voirie communale		
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)		
918	Dépenses imprévues		
RECETTES DE L'EXERCICE			
910	<i>Opérations patrimoniales</i>		
911	Dettes et autres opérations financières		
912	Dotat°, subv., participat° non affectées		
913	Taxes non affectées.		
914	<i>Transferts entre sections</i>		
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement		
916	Opérat° invest. voirie communale		
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)		
919	Virement de la section de fonctionnem		
95	Produits des cessions d'immobilisations		

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10-0

CHAPITRE 910 – Opérations patrimoniales
(intégrations et sorties d'actif – opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement)

Article	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)		
	[...] [...]		
	RECETTES DE L'EXERCICE (3)		
	[...] [...]		

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10-1

CHAPITRE 911 – Dettes et autres opérations financières

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	RESTES A REALISER (3)	CREDITS A ANNULER (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE				
	[...]				
	RECETTES DE L'EXERCICE				
	[...]				

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses engagées non mandatées .Recettes restant à émettre sur titre justificatif (art.R. 241-13 du code des communes).

(4) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10-2

CHAPITRE 912 – Dotations, subventions et participations non affectées

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	CREDITS A ANNULER (3)
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
	[...]			
	RECETTES DE L'EXERCICE			
	[...]			

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10-3

CHAPITRE 913 – Taxes non affectées

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	RESTES A REALISER (3)	CREDITS A ANNULER (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE				
	[...]				
	RECETTES DE L'EXERCICE				
	[...]				

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Dépenses engagées non mandatées .Recettes restant à émettre sur titre justificatif (art.R. 241-13 du code des communes).

(4) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10-4

CHAPITRE 914 – Transferts entre sections

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	CREDITS A ANNULER (3)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (4)			
	<i>Reprises sur autofinancement (6)</i>			
	[...] [...]			
	<i>Charges transférées</i>			
	[...]			
	RECETTES DE L'EXERCICE (5) (6)			
	[...] [...]			

(1) Cumul budget primitif + décisions modificatives + restes à réaliser N-1.

(2) En dépenses : mandats émis ; en recettes : titres émis.

(3) Crédits à annuler = crédits ouverts (col.1) - crédits employés ou à employer (col.2 + col.3).

(4) Egale aux recettes du chapitre 934 en fonctionnement.

(5) Egale aux dépenses du chapitre 934 en fonctionnement.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 914 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS DEPENSES IMPREVUES – VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	B10-5

RECAPITULATION DES CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)

Articles	LIBELLE	CREDITS OUVERTS Prévisions (1)	REALISATIONS (2)	RESTES A REALISER (3)	CREDITS A ANNULER (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE				
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement				
	[...]				
916	Opérat° invest. voirie communale				
	[...]				
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)				
	[...]				
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)				
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement				
	[...]				
916	Opérat° invest. voirie communale				
	[...]				
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)				
	[...]				

(1) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour le compte de tiers.

**CHAPITRE 918 – Dépenses imprévues
CHAPITRE 919 – Virements de la section de fonctionnement
CHAPITRE 95 – Produits des cessions d'immobilisations**

Prévisions (BP + DM) (1)		
DEPENSES	RECETTES	
CHAPITRE 918 Dépenses imprévues	CHAPITRE 919 Virement de la section de fonctionnem	CHAPITRE 95 Produits des cessions d'immobilisations

(1) Il n'y a pas de réalisations sur les chapitres 918, 919 et 95.

IV – ANNEXES – PRESENTATION CROISEE	IV
PRESENTATION GENERALE	A1

SECTION	Opérations non ventilées	0 Services généraux administrat° publiqu. I	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	--------------------------	--	--------------------------------------	-------------------------------	--------------	------------------------

I REALISATIONS(de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses de fonctionnement						
Recettes de fonctionnement						
Fonctionnement – Solde						
Dépenses d'investissement						
Recettes d'investissement						
Investissement – Solde						

II – RESTES A REALISER AU 31/12/N

Dépenses de fonctionnement						
Recettes de fonctionnement						
Fonctionnement – Solde						
Dépenses d'investissement						
Recettes d'investissement						
Investissement – Solde						

CREDITS EMPLOYES (=I+II)

Dépenses de fonctionnement						
Recettes de fonctionnement						
Fonctionnement – Solde						
Dépenses d'investissement						
Recettes d'investissement						
Investissement – Solde						
TOTAL DEPENSES						
TOTAL RECETTES						
SOLDE GLOBAL						

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – VUE D’ENSEMBLE – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A1

Comptes par nature	LIBELLE	920 Services généraux administrat° publiq. I	921 Sécurité et salubrité publiques	922 Enseignement - Formation	923 Culture
	DEPENSES – REALISATIONS (1)				
011	[...]				
012	[...]				
014	[...]				
65	[...]				
67	[...]				
	RECETTES – REALISATIONS (1)				
013	[...]				
70	[...]				
73	[...]				
74	[...]				
75	[...]				
77	[...]				

(1) A détailler par compte par nature, y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 920 – Services généraux des administrations publiques locales

Comptes par nature	LIBELLE	920-2 Administration générale		
		920-20 Administration générale collectivité	920-21 Assemblée locale	920-22 Administration générale de l'état
	DEPENSES – REALISATIONS (1)			
011	[...]			
012	[...]			
014	[...]			
65	[...]			
67	[...]			
	RECETTES – REALISATIONS (1)			
013	[...]			
70	[...]			
73	[...]			
74	[...]			
75	[...]			
77	[...]			
	[...]			

(1) A détailler par compte par nature, y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 921 – Sécurité et salubrité publiques

Comptes par nature	LIBELLE	921-1 Sécurité intérieure				
		921-10 Services communs	921-11 Police nationale	921-12 Police municipale	921-13 Pompiers, incendies et secours	921-14 Autres services de protection civile
	DEPENSES – REALISATIONS (1)					
011						
	[...]					
012						
	[...]					
014						
	[...]					
65						
	[...]					
67						
	[...]					
	RECETTES – REALISATIONS (1)					
013						
	[...]					
70						
	[...]					
73						
	[...]					
74						
	[...]					
75						
	[...]					
77						
	[...]					

(1) A détailler par compte par nature, y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 922 – Enseignement - Formation

Comptes par nature	LIBELLE	922-0 Services communs	922-1 Enseignement du premier degré			
			922-11 Ecoles maternelles	922-12 Ecoles primaires	922-13 Classes regroupées	Sous-total 922-1
	DEPENSES – REALISATIONS (1)					
011	[...]					
012	[...]					
014	[...]					
65	[...]					
67	[...]					
	RECETTES – REALISATIONS (1)					
013	[...]					
70	[...]					
73	[...]					
74	[...]					
75	[...]					
77	[...]					

Comptes par nature	LIBELLE	922-0 Services communs	922-1 Enseignement du premier degré			
			922-11 Ecoles maternelles	922-12 Ecoles primaires	922-13 Classes regroupées	Sous-total 922-1
	[...]					

(1) A détailler par compte par nature, y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 923 – Culture

Comptes par nature	LIBELLE	923-0 Services communs	923-1 Expression artistique			
			923-11 Expression musicale, lyrique et choré.	923-12 Arts plastiques, activités artistiques	923-13 Théâtres	923-14 Cinémas et autres salles de spectacles
	DEPENSES – REALISATIONS (1)					
011	[...]					
012	[...]					
014	[...]					
65	[...]					
67	[...]					
	RECETTES – REALISATIONS (1)					
013	[...]					
70	[...]					
73	[...]					
74	[...]					
75	[...]					
77	[...]					

Comptes par nature	LIBELLE	923-0 Services communs	923-1 Expression artistique			
			923-11 Expression musicale, lyrique et choré.	923-12 Arts plastiques, activités artistiques	923-13 Théâtres	923-14 Cinémas et autres salles de spectacles
	[...]					

(1) A détailler par compte par nature, y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 924 – Sport et jeunesse

Comptes par nature	LIBELLE	924-0 Services communs	924-1 Sports			
			924-11 Salles de sport, gymnases	924-12 Stades	924-13 Piscines	924-14 Autres équipements sportifs ou de loisir
	DEPENSES – REALISATIONS (1)					
011	[...]					
012	[...]					
014	[...]					
65	[...]					
67	[...]					
	RECETTES – REALISATIONS (1)					
013	[...]					
70	[...]					
73	[...]					
74	[...]					
75	[...]					
77						

Comptes par nature	LIBELLE	924-0 Services communs	924-1 Sports			
			924-11 Salles de sport, gymnases	924-12 Stades	924-13 Piscines	924-14 Autres équipements sportifs ou de loisir
	[...]					

(1) A détailler par compte par nature, y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 925 – Interventions sociales et santé

Comptes par nature	LIBELLE	925-1 Santé				925-2 Interventions sociales	
		925-10 Services communs	925-11 Dispensaires, établissements sanitaires	925-12 Actions de prévention sanitaire	Sous-total 925-1	925-20 Services communs	925-21 Services à caractère social handicapés
	DEPENSES – REALISATIONS (1)						
011							
	[...]						
012							
	[...]						
014							
	[...]						
65							
	[...]						
67							
	[...]						
	RECETTES – REALISATIONS (1)						
013							
	[...]						
70							
	[...]						
73							
	[...]						
74							
	[...]						
75							
	[...]						
77							

Comptes par nature	LIBELLE	925-1 Santé				925-2 Interventions sociales	
		925-10 Services communs	925-11 Dispensaires, établissements sanitaires	925-12 Actions de prévention sanitaire	Sous-total 925-1	925-20 Services communs	925-21 Services à caractère social handicapés
	[...]						

(1) A détailler par compte par nature, y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 926 – Famille

Comptes par nature	LIBELLE	926-0 Services communs	926-1 Services en faveur des personnes âgées	926-2 Actions en faveur de la maternité	926-3 Aides à la famille	926-4 Crèches et garderies	TOTAL de la fonction 926
	DEPENSES – REALISATIONS (1)						
011	[...]						
012	[...]						
014	[...]						
65	[...]						
67	[...]						
	RECETTES – REALISATIONS (1)						
013	[...]						
70	[...]						
73	[...]						
74	[...]						
75	[...]						
77	[...]						
	[...]						

(1) A détailler par compte par nature, y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 927 – Logement

Comptes par nature	LIBELLE	927-0 Services communs	927-1 Parc privé de la ville	927-2 Aide au secteur locatif	927-3 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL de la fonction 927
	DEPENSES – REALISATIONS (1)					
011	[...]					
012	[...]					
014	[...]					
65	[...]					
67	[...]					
	RECETTES – REALISATIONS (1)					
013	[...]					
70	[...]					
73	[...]					
74	[...]					
75	[...]					
77	[...]					

(1) A détailler par compte par nature, y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 928 – Aménagement et services urbains, environnement

Comptes par nature	LIBELLE	928 -1 Services urbains						
		928-10 Services communs	928-11 Eau et assainissement	928-12 Collecte et traitement ordures ménagères	928-13 Propreté urbaine	928-14 Eclairage public	928-15 Transports urbains	928-16 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES – REALISATIONS (1)							
011								
	[...]							
012								
	[...]							
014								
	[...]							
65								
	[...]							
67								
	[...]							
	RECETTES – REALISATIONS (1)							
013								
	[...]							
70								
	[...]							
73								
	[...]							
74								
	[...]							
75								
	[...]							

Comptes par nature	LIBELLE	928 -1 Services urbains						
		928-10 Services communs	928-11 Eau et assainissement	928-12 Collecte et traitement ordures ménagères	928-13 Propreté urbaine	928-14 Eclairage public	928-15 Transports urbains	928-16 Autres réseaux et services divers
77								
	[...]							

(1) A détailler par compte par nature, y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 929 – Action économique

Comptes par nature	LIBELLE	929-0 Interventions économiques	929-1 Foires et marchés	929-2 Aides à l'agriculture et aux industries	929-3 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	929-4 Aides commerce, services marchands
	DEPENSES – REALISATIONS (1)					
011						
	[...]					
012						
	[...]					
014						
	[...]					
65						
	[...]					
67						
	[...]					
	RECETTES – REALISATIONS (1)					
013						
	[...]					
70						
	[...]					
73						
	[...]					
74						
	[...]					
75						
	[...]					
77						
	[...]					

(1) A détailler par compte par nature, y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – VUE D'ENSEMBLE – SECTION D'INVESTISSEMENT	A1

Comptes par nature	LIBELLE	900 Services généraux administrat° publiques	901 Sécurité et salubrité publiques	902 Enseignement - Formation	903 Culture
	DEPENSES – REALISATIONS				
20	[...]				
204	[...]				
21	[...]				
22	[...]				
23	[...]				
	Opérations d'équipement				
	[...]				
	RECETTES – REALISATIONS (1)				
13	(sauf 138)				
	[...]				
16	[...]				
20	[...]				
204	[...]				
21	[...]				
22	[...]				
	[...]				

Comptes par nature	LIBELLE	900 Services généraux administrat° publiques	901 Sécurité et salubrité publiques	902 Enseignement - Formation	903 Culture
23					
	[...]				
SOLDE DE L'EXERCICE					

RESTES A REALISER (1)

DEPENSES				
RECETTES				
SOLDE				

CUMUL

DEPENSES TOTALES				
RECETTES TOTALES)				
SOLDE CUMULE				

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectés à des équipements.

904 Sport et jeunesse	905 Interventions sociales et santé	906 Famille	907 Logement	908 Aménagt et services urbains, environnemt	909 Action économique	TOTAL
[...]						

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 900 – Services généraux des administrations publiques locales

Comptes par nature	LIBELLE	900-2 Administration générale		
		900-20 Administration générale collectivité	900-21 Assemblée locale	900-22 Administration générale de l'état
	DEPENSES – REALISATIONS			
20	[...]			
204	[...]			
21	[...]			
22	[...]			
23	[...]			
Opérations d'équipement				
	[...]			
	RECETTES – REALISATIONS (1)			
13 (2)	[...]			
16	[...]			
20	[...]			
204	[...]			
21	[...]			

Comptes par nature	LIBELLE	900-2 Administration générale		
		900-20 Administration générale collectivité	900-21 Assemblée locale	900-22 Administration générale de l'état
22				
	[...]			
23				
	[...]			

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 901 – Sécurité et salubrité publiques

Comptes par nature	LIBELLE	901-1 Sécurité intérieure				
		901-10	901-11 Sécurité intérieure	901-12 Hygiène et salubrité publique	901-13	901-14
	DEPENSES – REALISATIONS					
20	[...]					
204	[...]					
21	[...]					
22	[...]					
23	[...]					
	Opérations d'équipement					
	[...]					
	RECETTES – REALISATIONS (1)					
13 (2)	[...]					
16	[...]					
20	[...]					
204	[...]					
21	[...]					

Comptes par nature	LIBELLE	901-1 Sécurité intérieure				
		901-10	901-11 Sécurité intérieure	901-12 Hygiène et salubrité publique	901-13	901-14
22						
	[...]					
23						
	[...]					

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

Sous-total 901-1	901-2 Hygiène et salubrité publique	TOTAL DE LA FONCTION 901
[...]		
[...]		

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 902 – Enseignement - Formation

Comptes par nature	LIBELLE	902-0 Services communs	902-1 Enseignement du premier degré			
			902-11 Ecoles maternelles	902-12 Ecoles primaires	902-13 Classes regroupées	Sous-total 902-1
	DEPENSES – REALISATIONS					
20	[...]					
204	[...]					
21	[...]					
22	[...]					
23	[...]					
	Opérations d'équipement					
	[...]					
	RECETTES – REALISATIONS (1)					
13 (2)	[...]					
16	[...]					
20	[...]					
204	[...]					
21	[...]					

Comptes par nature	LIBELLE	902-0 Services communs	902-1 Enseignement du premier degré			
			902-11 Ecoles maternelles	902-12 Ecoles primaires	902-13 Classes regroupées	Sous-total 902-1
	[...]					
22						
	[...]					
23						
	[...]					

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 903 – Culture

Comptes par nature	LIBELLE	903-0 Services communs	903-1 Expression artistique			
			903-11 Expression musicale, lyrique et choré.	903-12 Arts plastiques et activités artistiques	903-13 Théâtres	903-14 Cinémas et autres salles de spectacles
	DEPENSES – REALISATIONS					
20	[...]					
204	[...]					
21	[...]					
22	[...]					
23	[...]					
	Opérations d'équipement					
	[...]					
	RECETTES – REALISATIONS (1)					
13 (2)	[...]					
16	[...]					
20	[...]					
204	[...]					
21	[...]					

Comptes par nature	LIBELLE	903-0 Services communs	903-1 Expression artistique			
			903-11 Expression musicale, lyrique et choré.	903-12 Arts plastiques et activités artistiques	903-13 Théâtres	903-14 Cinémas et autres salles de spectacles
	[...]					
22						
	[...]					
23						
	[...]					

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

	903-2 Conservat° et diffusion des patrimoines					903-3	Total
Sous-total 903-1	903-21 Bibliothèques et médiathèques	903-22 Musées	903-23 Archives	903-24 Entretien du patrimoine culturel	Sous-total 903-2	Action culturelle	de la fonction 903
[...]							
[...]							

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 904 – Sport et jeunesse

Comptes par nature	LIBELLE	904-0 Services communs	904-1 Sports			
			904-11 Salles de sport, gymnases	904-12 Stades	904-13 Piscines	904-14 Autres équipements sportifs ou de loisir
	DEPENSES – REALISATIONS					
20	[...]					
204	[...]					
21	[...]					
22	[...]					
23	[...]					
	Opérations d'équipement					
	[...]					
	RECETTES – REALISATIONS (1)					
13 (2)	[...]					
16	[...]					
20	[...]					
204	[...]					
21	[...]					

Comptes par nature	LIBELLE	904-0 Services communs	904-1 Sports			
			904-11 Salles de sport, gymnases	904-12 Stades	904-13 Piscines	904-14 Autres équipements sportifs ou de loisir
	[...]					
22						
	[...]					
23						
	[...]					

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

		904-2 Jeunesse				Total de la fonction 904
904-15 Manifestations sportives	Sous-total 904-1	904-21 Centres de loisirs	904-22 Autres activités pour les jeunes	904-23 Colonies de vacances	Sous-total 904-2	
[...]						
[...]						

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 905 – Interventions sociales et santé

Comptes par nature	LIBELLE	905-1 Santé				905-2 Interventions sociales	
		905-10 Services communs	905-11 Dispensaires et établissements sanitaires	905-12 Actions de prévention sanitaire	Sous-total 905-1	905-20 Services communs	905-21 Services à caractère social handicapés
	DEPENSES – REALISATIONS						
20							
	[...]						
204							
	[...]						
21							
	[...]						
22							
	[...]						
23							
	[...]						
	Opérations d'équipement						
	[...]						
	RECETTES – REALISATIONS (1)						
13 (2)							
	[...]						
16							
	[...]						
20							
	[...]						
204							
	[...]						
21							

Comptes par nature	LIBELLE	905-1 Santé				905-2 Interventions sociales	
		905-10 Services communs	905-11 Dispensaires et établissements sanitaires	905-12 Actions de prévention sanitaire	Sous-total 905-1	905-20 Services communs	905-21 Services à caractère social handicapés
	[...]						
22							
	[...]						
23							
	[...]						

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

905-2 Interventions sociales				Total de la fonction 905
905-22 Act° pour l'enfance et l'adolescence	905-23 Act° pour personnes en difficulté	905-24 Autres services	Sous-total 905-2	
[...]				
[...]				

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 906 – Famille

Comptes par nature	LIBELLE	906-0 Services communs	906-1 Services en faveur des personnes âgées	906-2 Actions en faveur de la maternité	906-3 Aides à la famille	906-4 Crèches et garderies	TOTAL de la fonction 906
	DEPENSES – REALISATIONS						
20	[...]						
204	[...]						
21	[...]						
22	[...]						
23	[...]						
	Opérations d'équipement						
	[...]						
	RECETTES – REALISATIONS (1)						
13 (2)	[...]						
16	[...]						
20	[...]						
204	[...]						
21	[...]						

Comptes par nature	LIBELLE	906-0 Services communs	906-1 Services en faveur des personnes âgées	906-2 Actions en faveur de la maternité	906-3 Aides à la famille	906-4 Crèches et garderies	TOTAL de la fonction 906
22							
	[...]						
23							
	[...]						

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 907 – Logement

Comptes par nature	LIBELLE	907-0 Services communs	907-1 Parc privé de la ville	907-2 Aide au secteur locatif	907-3 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL de la fonction 907
	DEPENSES – REALISATIONS					
20	[...]					
204	[...]					
21	[...]					
22	[...]					
23	[...]					
	Opérations d'équipement					
	[...]					
	RECETTES – REALISATIONS (1)					
13 (2)	[...]					
16	[...]					
20	[...]					
204	[...]					
21	[...]					

Comptes par nature	LIBELLE	907-0 Services communs	907-1 Parc privé de la ville	907-2 Aide au secteur locatif	907-3 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL de la fonction 907
22						
	[...]					
23						
	[...]					

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 908 – Aménagement et services urbains, environnement

Comptes par nature	LIBELLE	908 -1 Services urbains						
		908-10 Services communs	908-11 Eau et assainissement	908-12 Collecte et traitement ordures ménagères	908-13 Propreté urbaine	908-14 Eclairage public	908-15 Transports urbains	908-16 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES – REALISATIONS							
20								
	[...]							
204								
	[...]							
21								
	[...]							
22								
	[...]							
23								
	[...]							
	Opérations d'équipement							
	[...]							
	RECETTES – REALISATIONS (1)							
13 (2)								
	[...]							
16								
	[...]							
20								
	[...]							
204								
	[...]							

Comptes par nature	LIBELLE	908 -1 Services urbains						
		908-10 Services communs	908-11 Eau et assainissement	908-12 Collecte et traitement ordures ménagères	908-13 Propreté urbaine	908-14 Eclairage public	908-15 Transports urbains	908-16 Autres réseaux et services divers
21								
	[...]							
22								
	[...]							
23								
	[...]							

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 909 – Action économique

Comptes par nature	LIBELLE	909-0 Interventions économiques	909-1 Foire et marchés	909-2 Aides à l'agriculture et aux industries	909-3 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	909-4 Aides commerce, services marchands
	DEPENSES – REALISATIONS					
20	[...]					
204	[...]					
21	[...]					
22	[...]					
23	[...]					
Opérations d'équipement						
	[...]					
	RECETTES – REALISATIONS (1)					
13 (2)	[...]					
16	[...]					
20	[...]					
204	[...]					
21	[...]					
22	[...]					

Comptes par nature	LIBELLE	909-0 Interventions économiques	909-1 Foire et marchés	909-2 Aides à l'agriculture et aux industries	909-3 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	909-4 Aides commerce, services marchands
	[...]					
23						
	[...]					

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

909-5 Aides au tourisme	909-6 Aides aux services publics	TOTAL DE LA FONCTION 909
[...]		
[...]		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
[...]						
5192 Avances de trésorerie						
[...]						
51931 Lignes de trésorerie						
[...]						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
[...]						
5194 Billets de trésorerie						
[...]						
5198 Autres crédits de trésorerie						
[...]						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
[...]														-
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
[...]														-
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
[...]														-
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
[...]														-
1687 Autres dettes (total)														
[...]														-
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
[...]			-									
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
[...]			-									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
[...]			-									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
[...]			-									
1687 Autres dettes (total)												
[...]			-									
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
[...]														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
[...]														
[...]														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunne)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
[...]													
Taux variable simple (total)													
[...]													
Taux complexe (total) (2)													
[...]													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
[...]								-	-
Taux variable simple (total)									
[...]								-	-
Taux complexe (total) (2)									
[...]								-	-
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166																
Refinancement de dette (3)																
[...]																
Total des recettes au c/ 166																
Refinancement de dette (4)																
[...]																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
[...]																			
Total																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>					
[...]					
<u>Après des organismes de droit public</u>					
[...]					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>					
[...]					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
[...]			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	[...]		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
[...]						
Provisions pour dépréciation (2)						
[...]						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
[...]						
Provisions pour dépréciation (2)						
[...]						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
[...]						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B			I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i> [...]		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves [...]		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>		
918	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			III
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subvent° invest. non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
	[...]		
27...	Autres immobilisations financières		
	[...]		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)			
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
	[...]		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>		
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
	[...]		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	[...]		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
	[...]		
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
	[...]		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
	[...]		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
	[...]		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
	[...]		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
	[...]		
95	Produits des cessions d'immobilisations		
919	Virement de la sect° de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	$V = IV - II$ (3)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.1.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
	[...]	
012	Charges de personnel, frais assimilés	
	[...]	
65	Autres charges de gestion courante	
	[...]	
66	Charges financières	
	[...]	
67	Charges exceptionnelles	
	[...]	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	
	[...]	
014	Atténuations de produits	
	[...]	
Total des dépenses réelles		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	
	[...]	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	
	[...]	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.1.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	
	[...]	
73	Impôts et taxes	
	[...]	
74	Dotations et participations	
	[...]	
75	Autres produits de gestion courante	
	[...]	
76	Produits financiers	
	[...]	
77	Produits exceptionnels	
	[...]	
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	
	[...]	
013	Atténuations de charges	
	[...]	
Total des recettes réelles		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	
	[...]	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	
	[...]	
Total des recettes d'ordre		

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
	[...]	
13	Subventions d'investissement	
	[...]	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	[...]	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	
	[...]	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	
	[...]	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	
	[...]	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	
	[...]	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	
	[...]	
26	Participat° et créances rattachées	
	[...]	
27	Autres immobilisations financières	
	[...]	
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opération d'équipement n° [...]		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
	[...]	
Total des dépenses réelles		
040	Opérat° ordre transfert entre sections	
	[...]	
041	Opérations patrimoniales	
	[...]	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
	[...]	
13	Subventions d'investissement	
	[...]	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	[...]	
20	Immobilisations incorporelles	
	[...]	
204	Subventions d'équipement versées	
	[...]	
21	Immobilisations corporelles	
	[...]	
22	Immobilisations reçues en affectation	

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	[...]	
23	Immobilisations en cours	
	[...]	
26	Participat° et créances rattachées	
	[...]	
27	Autres immobilisations financières	
	[...]	
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
	[...]	
Total des recettes réelles		
040	Opérat° ordre transfert entre sections	
	[...]	
041	Opérations patrimoniales	
	[...]	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
	[...]	
012	Charges de personnel, frais assimilés	
	[...]	
65	Autres charges de gestion courante	
	[...]	
66	Charges financières	
	[...]	
67	Charges exceptionnelles	
	[...]	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	
	[...]	
014	Atténuations de produits	
	[...]	
Total des dépenses réelles		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	
	[...]	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	
	[...]	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
	[...]	
Dotations et participations reçues		
	[...]	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits services, domaine et ventes div	
	[...]	
75	Autres produits de gestion courante	
	[...]	
76	Produits financiers	
	[...]	
77	Produits exceptionnels	
	[...]	
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	
	[...]	
013	Atténuations de charges	
	[...]	
Total des recettes réelles		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	
	[...]	

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	
	<i>[...]</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	[...]	
	Acquisitions d'immobilisations	
	[...]	
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Opération d'équipement n° [...]	
	Autres dépenses éventuelles	
	[...]	
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	[...]	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	
	[...]	
041	Opérations patrimoniales	
	[...]	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	[...]	
	Dotations et subventions reçues	
	[...]	
	Autres recettes éventuelles	
	[...]	
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	[...]	
	Total des recettes réelles	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	
	[...]	
041	Opérations patrimoniales	
	[...]	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	[...]						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	[...]						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	[...]Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
DEPENSES (a)					
[...] (2)					
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>					
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>					
Annulations sur dépenses (c) (3)					
Dépenses nettes (a – c)					
RECETTES (b)					
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)					
<i>040 Financement par le mandataire</i>					
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>					
Annulations sur recettes (d) (3)					
Recettes nettes (b - d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
[...]				
Acquisitions à titre gratuit				
[...]				
Mise à disposition				
[...]				
Affectation				
[...]				
Mises en concession ou affermage				
[...]				
Divers				
[...]				
TOTAL GENERAL				

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
[...]							
Cessions à titre gratuit							
[...]							
Mise à disposition							
[...]							
Affectation							
[...]							
Mises en concession ou affermage							
[...]							
Mise à la réforme							
[...]							
Divers							
[...]							
TOTAL GENERAL							

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4– ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
[...]				
Acquisitions à titre gratuit				
[...]				
Mise à disposition				
[...]				
Affectation				
[...]				
Mises en concession ou affermage				
[...]				
Divers				
[...]				
TOTAL GENERAL				

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
[...]							
Cessions à titre gratuit							
[...]							
Mise à disposition							
[...]							
Affectation							
[...]							
Mises en concession ou affermage							
[...]							
Mise à la réforme							
[...]							
Divers							
[...]							
TOTAL GENERAL							

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
	[...]		
012	Charges de personnel, frais assimilés		
	[...]		
72	Travaux en régie		
	[...]		
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
	[...]	
21	Immobilisations corporelles	
	[...]	
23	Immobilisations en cours	
	[...]	
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	%

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)
Libellé du fonds européen géré :

I – AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES
RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)

Objet	Article (1)	Montant
[...]		
TOTAL		

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)
En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire*)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
[...]				
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire**)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
[...]					

II – AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE***
RECETTES

Article (1)	Montant
[...]	
TOTAL	

DEPENSES D'ASSISTANCE TECHNIQUE JUSTIFIEES PAR L'ORGANISME INTERMEDIAIRE (2)

Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
[...]				
TOTAL				

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
[...]																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
[...]																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
[...]																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II
---	---------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
[...]	:										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
...									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	[...]						
	8018 Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	[...]						
	Au profit d'organismes privés (1)						
	[...]						
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	[...]						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	[...]						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	[...]						
	Engagements reçus des entreprises						
	[...]						
TOTAL							

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> [...] <u>Entreprises</u> [...] <u>Personnes physiques</u> [...] <u>Autres</u> [...]		
Personnes de droit public <u>Etat</u> [...] <u>Régions</u> [...] <u>Départements</u> [...] <u>Communes</u> [...] <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> [...] <u>Autres</u> [...]		
TOTAL GENERAL		

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
[...]							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
[...]							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

[...] Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/N :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		[...]	
Total recettes			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		[...]	
Total dépenses			
Reste à employer au 31/12/N :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
[...]							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
[...]							
FILIERE SOCIALE (d)							
[...]							
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)							
[...]							
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

$ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
[...]	

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> [...] -				
<u>Détention d'une part du capital</u> [...] -				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> [...] -				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u> [...] -				
<u>Autres</u> [...] -				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc, et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
[...]			
Autres organismes de regroupement			
[...]			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
[...]			-		

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
[...]			-			

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
[...]			-	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

[...]BUDGET : / N°SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES				

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe d'habitation						
TFPB						
TFPNB						
CFE						
TOTAL						

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .